



# UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE AUJOURD'HUI POUR DÉVELOPPER ET PRÉSERVER DEMAIN !

**La politique énergétique revêt une dimension stratégique. L'accès à l'énergie, c'est la possibilité de se chauffer, s'éclairer, mais c'est également l'accès à la santé, l'éducation, la culture....C'est également un facteur important de localisation industrielle.**

**Or le droit à l'énergie est loin d'être acquis avec des inégalités qui se creusent entre les peuples et à l'intérieur même des pays.**

**La réponse aux questions énergétiques implique de véritables choix de société en terme de satisfaction des besoins et d'enjeux géopolitiques découlant de la possession des ressources fossiles et du réchauffement climatique.**

**Dans ce contexte, la CGT livre son analyse pour permettre un véritable développement humain durable, qui allie cause écologique et cause anthropologique.**

**L**a demande mondiale en énergie ne cesse de croître alors que près de 3 milliards d'habitants n'ont pas encore accès aux formes modernes d'énergie et doivent se contenter d'utiliser la biomasse de manière intensive. La demande mondiale est satisfaite à 80% par la consommation de pétrole, de gaz et de charbon.

Ce modèle de croissance est intenable. Il se heurte à deux contraintes majeures. D'une part la raréfaction des ressources de gaz et de pétrole conventionnels, les plus faciles à exploiter et au meilleur coût. D'autre part le réchauffement climatique qui appelle désormais une réponse à court terme. Il faut réorganiser notre vie économique avec de moins en moins d'énergie carbonée. C'est la condition d'une véritable relance économique soutenable.

Le Grenelle de l'environnement a eu un effet structurant sur l'approche de ces problèmes. Mais il est loin d'avoir insufflé la dynamique nécessaire pour faire face aux défis auxquels

nous sommes confrontés. Il n'existe pas de solution miracle pour amorcer cette transition énergétique. D'autant que de nombreux besoins demeurent insatisfaits y compris dans les pays développés. La seule précarité énergétique concerne en France plus de trois millions de foyers. La pérennité de nombreuses industries dépend par ailleurs de la mise à disposition d'une énergie peu chère, continue et de qualité. Seule une combinaison des différents leviers énergétiques disponibles peut permettre d'apporter les réponses indispensables à un coût acceptable par

les différentes composantes de la société.

La priorité est d'agir sur la demande et d'améliorer l'efficacité énergétique. Tous les secteurs économiques sont concernés, de l'habitat à l'industrie en passant par les transports. La recherche d'économies d'énergie ne peut pas être seulement individuelle. Elle implique des mutations dans l'urbanisme, les schémas de développement des agglomérations, l'organisation des transports. Les entreprises doivent être incitées à économiser l'énergie relativement à une production donnée. Dans une perspective de développement humain durable, tout accroissement du produit intérieur brut devra être désormais moins intensif en énergie par emploi.





Le deuxième levier est celui du «mix énergétique», c'est-à-dire la combinaison optimale des différentes sources d'énergie, privilégiant les techniques peu ou pas émettrices de gaz à effet de serre : l'hydraulique, l'éolien, le photo-voltaïque, sous certaines conditions la biomasse, le charbon ou le gaz avec la capture du CO<sub>2</sub> et bien entendu le nucléaire.

Chacune de ces énergies à un prix plus ou moins élevé, des avantages et des inconvénients suivant l'usage auquel il est destiné. Le prix du gaz conventionnel et du pétrole risque de fortement augmenter. L'intermittence des énergies renouvelable sera un problème tant que les technologies de stockage de l'électricité ne seront pas au point à un coût abordable. La production décentralisée induit par ailleurs des coûts de réseaux importants. De lourds investissements doivent être programmés pour les 15 ans à venir afin d'assurer un équilibre géographique entre offre et demande. De plus toutes les formes de production d'énergie posent fortement la question de l'avenir des métaux, enjeu stratégique des décennies à venir, à l'instar des terres rares nécessaires pour toutes les nouvelles technologies (aimant d'éolienne, cellule photovoltaïque, batterie véhicule électrique ...).

La fixation a priori de la structure du mix énergétique, pré-déterminant, même à moyen terme pour 2030, 2040, les proportions des différents types d'énergie, n'a pas beaucoup de sens compte tenu à la fois de ce qui est acquis aujourd'hui et des évolutions technologiques. Il faut se donner du temps pour bâtir la meilleure combinaison de solutions, celle qui permettra de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> à un coût acceptable tout en préservant l'indépendance nationale et la sécurité d'approvisionnement. Aujourd'hui, aucune des technologies ne peut à elle seule permettre de relever les défis que nous avons repérés.

Le coût de l'énergie et l'indépendance énergétique nationale sont en effet deux questions importantes. La France fournit un mix énergétique à un prix moyen inférieur à celui de ses voisins européens. Le prix de l'électricité aux particuliers est en France 40% plus bas qu'en Allemagne. La balance commerciale française n'est déficitaire qu'en raison du pétrole et du gaz quasi totalement importés. L'énergie rentre en moyenne pour plus de 8% dans le budget des ménages. Beaucoup plus pour les ménages modestes. Les taxes qui frappent l'énergie sont lourdes. Elles représentent d'1/3 à 3/4 du prix payé par le consommateur final. Elles ne peuvent se cumuler avec une imposition au titre du CO<sub>2</sub>. Le maintien de choix énergétiques assurant une énergie accessible à tous est une priorité. Une tarification adaptée doit permettre d'éradiquer la «précarité énergétique».

Après Fukushima, plusieurs pays s'interrogent sur l'avenir du nucléaire. Certains comme l'Allemagne avaient décidé depuis plusieurs années de sortir du nucléaire. Cet abandon s'accompagne pour une longue période du recours aux énergies fossiles. D'autres pays confirment au contraire leur option, réinvestissant dans de nouvelles centrales nucléaires. La France avec un parc nucléaire qui fournit 75% de l'électricité n'échappe pas à ce débat.

Il y aura «un avant et un après Fukushima». La catastrophe japonaise, montre, comme l'a écrit l'Autorité française de Sécurité Nucléaire (ASN), que «l'improbable est toujours possible». Ce qui ne veut pas dire qu'il faille abandonner la filière, mais ce qui justifie une nouvelle approche de la sécurité des centrales et du cycle du combustible. Le rôle des autorités de sûreté indépendantes est décisif. Leurs analyses doivent être respectées et leurs préconisations mises en oeuvre.

Il faut aller plus loin et exiger que des normes internationales de sûreté soient développées sous l'autorité d'une organisation internationale associant en particulier les organisations syndicales.

Dans ce cadre, loin d'être un handicap, Le nucléaire peut au contraire être une composante de la révolution industrielle accompagnant cette transition énergétique.

Les agents travaillant dans le secteur ont un sens aigu du service public et de l'intérêt général. Les garanties obtenues par les personnels sont une condition de la sécurité. Les dizaines de milliers d'ouvriers, techniciens, ingénieurs travaillant dans la sous-traitance, souvent hautement qualifiés, doivent bénéficier du même niveau de garanties que les personnels statutaires.

La transition énergétique doit relever d'un projet collectif qui entraînera des changements profonds dans l'aménagement du territoire, la fiscalité, les filières industrielles et le système de formation.

La maîtrise publique du secteur de l'énergie est une nécessité. Les décisions structurantes ne doivent pas être prises sur la base des critères de la rentabilité mais après un débat politique éclairé, à la portée de tous les citoyens. La constitution d'un «pôle public de l'énergie» est par ailleurs la garantie pour développer une filière multi énergie performante, favoriser la sécurité et les recherches fondamentales et appliquées, sous contrôle de la puissance publique. ●



Juin 2012